

Date de transmission de l'acte: 16/12/2025

Date de réception de l'AR: 16/12/2025

016-200054187-D20250808-DE

A G E D I

République Française

Département : CHARENTE

Arrondissement : Cognac

## Commune : VAL DES VIGNES

Séance du vendredi 05 décembre 2025

Délibération N° D20250808

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	11	16
Date de la convocation :		
01/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
7	0	9
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de DECELLE Guy.

Présents : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, CHABOT Jean-Michel, CHAINAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BOIBELET AVRIL Elsa, TEXIER Isabelle, COUSSEAU Hervé, BEULZ Loïc, MARTY Didier, DENOUE Joël

Représentés : BOULLAULT Angèle représentée par BEULZ Loïc, COUSSEAU Stéphanie représentée par BOIBELET AVRIL Elsa, MEIGNEIN Christine représentée par DECELLE Guy, MOUNIER Marlène représentée par CHABOT Jean-Michel, NEBOUT Franck représenté par MARTY Didier

Absents et Excusés : CATINOT Isabelle, CADORET Anita, LASNIER Isabelle

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, BOIBELET AVRIL Elsa est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

### Objet : AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE COGEST'EAU

Monsieur le Maire présente l'enquête publique à la demande de l'organisme unique de gestion collective COGEST'EAU en vue d'obtenir l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole sur le périmètre de l'OUGC de Cogest'eau pour une durée de 15 ans maximum et portant sur 50m3 d'eau.

Une enquête publique s'est déroulée du 24 octobre au 24 novembre 2025.  
Il convient d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

BOIBELET AVRIL Elsa  
Secrétaire de séance

DECELLE Guy  
Président de séance



Date de transmission de l'acte: 16/12/2025  
Date de reception de l'AR: 16/12/2025

016-200054187-D20250808-DE

A G E D I

*recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS  
15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de l'acquisition de son  
caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



D20250808